

Aménagement d'une Biocoop, Annonay (07)

Réemploi de matériaux pour création de mobilier
et aménagements intérieurs

<https://merci-rene.com/etude-de-cas/magasin-biocoop-unique-en-france>

Contact : Olivier Hue – olivier@merci-rene.com



Réemploi in-situ

Réemploi ex-situ

Aménagement
intérieur

Maîtrise d'ouvrage : Biocoop Bionacelle
Maîtrise d'œuvre : ACORE
AMO Réemploi : Merci René
Design d'espaces : Merci René
Bureau de contrôle : Alpes Contrôles
Entreprises : Atelier d'insertions (PIHC, atelier Emmaüs), Artisans locaux, Ressourcerie Activ'Emploi, Communauté emmaüs de Lyon...

Surface : 1 000 m²

Livraison : Mars 2020

Volume global de matériaux réemployés : 4 tonnes

Bilan socio-économique : 12 partenaires locaux
dont 7 structures d'insertion

Bilan carbone : Moins de 200km de distance moyenne
parcourue par le mobilier

Matériaux réemployés :

Bois :

- mobilier de ressourcerie
- bois de coffrage
- panneaux de récupération

Métal :

- rayonnage industriel
- touret
- baignoire
- etc.



Actions effectuées :

- **Conception par Merci René d'un magasin avec ses bénéficiaires**, aménagement en coopération avec Biocoop, création d'une identité unique !
- Accompagnement Merci René en trois étapes :
 1. **étude auprès des salariés, des clients et des producteurs**
 2. **design des espaces et du mobilier éco-responsable**
 3. **réalisation de l'aménagement** avec des partenaires locaux et **mesure de l'impact positif du projet**
- **Mise en place d'une dynamique partenariale avec des structures de l'Economie Sociale et Solidaire** pour favoriser le **sourcing** et permettre le **reconditionnement** des matériaux de réemploi

LES FORCES

Partenaires de fournitures, fabrication et transformation du mobilier issus de l'ESS

LES FREINS



LES REUSSITES

Aménagement réalisé avec du mobilier de réemploi

Impacts positifs (social, environnemental, économique)

LES DIFFICULTES

La totalité de l'aménagement n'a pas été réalisée en réemploi : la partie rayonnage a été conservée en neuf « responsable » (origine française)

Enseignements et perspectives pour le futur :

- Favoriser l'éco-conception (démontable, réparable, interchangeable...)
- Construire intelligemment (privilégier des méthodes et des produits sains)
- Tracer et certifier l'origine et le type des matières et matériaux
- Mesurer précisément les impacts et en déduire des solutions de réemploi à retenir
- Identifier des lieux de stockage des matières et matériaux collectés et identifier les pôles ressources
- Rendre obligatoire un diagnostic matériau avant démolition / réhabilitation (pour les éléments du bâti et aussi le mobilier laissé sur place) pour pouvoir densifier et communiquer sur les gisements
- Accompagner et favoriser le développement de structures spécialisées dans le réemploi et créer ainsi de l'emploi

